

LES RESSOURCES YORBEAU INC.
(“Yorbeau” ou la “Société”)

Rapport de gestion
pour l'exercice terminé le 31 décembre 2016

Le présent rapport de gestion a été préparé en date du 30 mars 2017 et devrait être lu conjointement avec les états financiers consolidés annuels audités de la Société pour l'exercice terminé le 31 décembre 2016 et les notes y afférentes. Les états financiers consolidés annuels audités de la Société pour l'exercice terminé le 31 décembre 2016 et les notes y afférentes ont été préparés selon les Normes internationales d'information financière (les « IFRS ») telles que publiées par l'International Accounting Standards Board (l'« IASB ») et selon les méthodes comptables décrites ci-après.

Certains énoncés contenus dans le présent rapport de gestion constituent des énoncés prospectifs. Ces énoncés comportent des risques, des incertitudes et d'autres facteurs connus et inconnus qui peuvent faire en sorte que les résultats réels diffèrent considérablement de ceux qui avaient été envisagés dans les énoncés prospectifs. La Société est d'avis que les prévisions reflétées dans ces énoncés prospectifs sont fondées sur des hypothèses raisonnables mais rien ne garantit que ces prévisions s'avéreront exactes.

Général

Au cours de l'exercice terminé le 31 décembre 2016, la Société a complété les transactions suivantes :

En mars et avril 2016, la Société a complété un placement privé et a émis au total 12 142 859 unités au prix de 0,07 \$ par unité pour un produit brut de 850 000 \$. Chaque unité est composée d'une action ordinaire de catégorie A de la société et d'un demi-bon de souscription. Chaque bon de souscription entier permet à son détenteur d'acheter une action ordinaire de catégorie A au prix de 0,10 \$ jusqu'au 10 mars, 20 avril, 28 avril 2018.

En mars et avril 2016, la Société a complété un placement privé et a émis au total 7 619 048 actions accréditatives au prix de 0,105 \$ par action pour un produit brut de 800 000 \$.

Entre juillet et octobre 2016, la Société a complété un placement privé et a émis au total 10 250 000 actions accréditatives au prix de 0,125 \$ par action pour un produit brut de 1 281 250 \$.

Le 25 octobre 2016, la Société a signé une convention d'option définitive avec une filiale de Kinross Gold Corporation (« Kinross ») aux termes de laquelle la Société a octroyé à Kinross une option visant l'achat d'une participation de 100 % dans la propriété Rouyn. La convention d'option définitive prévoit que Kinross doit compléter une estimation des ressources pour la propriété Rouyn après avoir financé 12 000 000 \$ CAD en dépenses d'exploration, incluant un engagement ferme de dépenser 3 millions \$ CAD dans les premiers 18 mois et incluant pas moins que 12 500 mètres de forage au diamant. Kinross sera l'opérateur et le gestionnaire de projet de la propriété au cours de la période d'option. Lorsque l'estimation des ressources sera complétée, Kinross aura l'option d'acquérir une participation de 100 % dans la propriété en effectuant un paiement unique en espèces de i) 25 000 000 \$ US plus ii) 2 % du prix courant de l'or multiplié par le nombre d'onces d'or dans les ressources mesurées, indiquées et présumées qui sont identifiées dans l'estimation des ressources. En plus du paiement en espèces, Yorbeau recevra une redevance de 2 % sur le revenu net de la fonderie sur toutes les onces produites qui excèdent le nombre d'onces identifiées par Kinross dans l'estimation des ressources. La convention d'option définitive a été assujettie à l'approbation des actionnaires de Yorbeau qui ont approuvé la convention d'option aux assemblée extraordinaire tenue le 14 décembre 2016.

En décembre 2016, la Société a complété un placement privé et a émis au total 11 111 111 unités au prix de 0,09 \$ par unité pour un produit brut de 1 000 000 \$. Chaque unité est composée d'une action ordinaire de catégorie A de la société et d'un demi-bon de souscription. Chaque bon de souscription entier permet à son détenteur d'acheter une action ordinaire de catégorie A au prix de 0,12 \$ jusqu'au 15 décembre 2018.

En décembre 2016, la Société a complété un placement privé et a émis au total 7 576 922 actions accréditatives au prix de 0,13 \$ par action pour un produit brut de 985 000 \$.

En décembre 2016, la Société a émis au total 875 000 actions ordinaires de catégorie A à la suite d'un exercice de bons de souscription au prix de 0,08 \$ par action pour un produit brut de 70 000 \$.

Au cours de l'année terminée le 31 décembre 2016, la Société a complété un programme totalisant 9 101 mètres de forage au diamant sur la propriété Scott Lake. Le programme de 2016 a été marqué par beaucoup de succès, ce qui a culminé en un nouvel estimé des ressources minérales préparé par la firme indépendante Roscoe Postle Associates et publié conformément à la norme canadienne NI 43-101 le 14 février 2017:

Categorie	Tonnes	%Cu	%Zn	g/t Au	g/t Ag
Indiquées	3 556 000	0,9	4,2	0,2	37
Présumées	14 032 000	0,8	3,5	0,2	22

Notes :

1. Les Normes de l'ICM sur les définitions des Ressources Minérales ont été appliquées.
2. Les ressources sont rapportées avec un NSR de coupure de 100\$CA/t pour les lentilles de sulfures massifs, et de 65\$CA/t pour les lentilles de sulfures en filonnets (stringers).
3. Les paramètres utilisés par RPA pour le calcul du NSR incluent
 - un taux de change de US\$0.80=\$C1.00, et
 - les prix des métaux suivants:
 - cuivre: US\$3.25/lb,
 - zinc : US\$1.20/lb,
 - or : US\$1500/oz, et
 - argent : US\$22/oz.

L'augmentation des Ressources Minérales en comparaison des estimés précédents de RPA préparé en 2011 pour Ressources Cogitore (« Cogitore ») est attribuable principalement aux facteurs suivants:

- La découverte de la lentille Gap en juin 2015 et son inclusion dans l'estimé;
- L'inclusion de la lentille historique de Selco;
- Des forages additionnels faits en 2012 (après l'estimé des ressources de 2011) dans la zone de veinules;
- Le taux de change révisé (US\$0.80:CA\$1.00 vs 1:1 utilisé en 2011). Les minéralisations en filonnets sont particulièrement sensibles à la faible valeur du dollar canadien, aux conditions de fonderies et d'affinage, de même qu'aux prix des métaux, en particulier celui du zinc.

La direction de Yorbeau se dit très enthousiaste à l'égard des résultats de ce nouvel estimé des ressources et considère que cet estimé marque un jalon important pour le projet et pour la Société. Avec la remarquable hausse du prix du zinc observée sur les marchés depuis l'été 2015, la Société considère le dévoilement de ce nouvel estimé de ressources comme étant très opportun et positif pour la Société. La prochaine étape sera de compléter des tests métallurgiques et débiter une étude économique préliminaire pour avoir une meilleure idée des possibilités économiques du dépôt de Scott.

Au projet Rouyn, Kinross a débuté un important programme de forage en novembre 2016 et a continué depuis avec deux foreuses. Un total de 5 519 mètres ont été forés en 2016 et, en tant qu'opérateur, Kinross prévoit avoir complété plus de 20 000 mètres d'ici la fin de 2017. Le forage est planifié dans les blocs Astoria et Lac Gamble.

Après la fin de la période, la Société a complété la dernière tranche d'un placement privé accréditif en émettant 150 000 actions accréditives additionnelles au prix de 0,125 \$ l'action pour un produit brut de 18 750 \$. La Société a recueilli un produit brut total de 1 281 250 \$ aux termes de ce placement.

La Société continue son évaluation des autres propriétés acquises de Cogitore ainsi que des propriétés acquises en vertu de la fusion avec Mines Cancor Inc. (« Cancor ») afin d'optimiser ses activités d'exploration futures.

Risques et incertitudes

L'exploration et la mise en valeur de gisements minéraux peuvent être affectées à différents degrés par plusieurs facteurs tels que les règlements du gouvernement, les risques environnementaux, l'utilisation des terres, la dépendance sur le personnel-clé et d'autres risques normalement encourus dans l'industrie minière. La Société a de nombreux concurrents disposant de ressources financières, techniques ou autres plus importantes que les siennes.

L'exploration, la mise en valeur et l'exploitation des propriétés de la Société peuvent exiger un financement supplémentaire considérable. Les sources de fonds futurs disponibles à la Société sont l'émission de capital-actions additionnel et le financement par entreprise de coparticipation et/ou par la vente de redevances. Il n'existe aucune assurance que de tels financements seront disponibles à la Société. L'impossibilité d'obtenir un financement suffisant peut entraîner un retard, voire le report indéterminé des travaux d'exploration, de mise en valeur ou de production à l'une ou à l'ensemble des propriétés de la Société, et même occasionner la perte de sa participation dans la propriété.

Résultats des activités

Administration

Au cours de l'exercice terminé le 31 décembre 2016, la Société a subi une perte et une perte du résultat étendu de 547 556 \$ comparativement à 601 410 \$ l'année précédente. Ceci représente une perte nette de 0,01 \$ par action. Les revenus pour l'exercice ont totalisé 93 064 \$ (excluant un élément hors trésorerie se rapportant à des actions accréditives) comparativement à 56 590 \$ pour l'exercice terminé le 31 décembre 2015. Les revenus sont composés : i) d'un montant 32 192 \$ représentant les frais facturés à Kinross, qui représente 21 935\$ pour la location bureau/locaux de Yorbeau à Rouyn et 10 257 \$ pour les frais de gestion fournis par Yorbeau; ii) d'un montant de 30 272 \$, représentant les frais facturés à Goldstar Minerals Inc. pour des services de gestion fournis par Yorbeau; et iii) d'un montant de 30 600 \$ représentant les frais de location de 4 200 \$ facturés à 1948565 Ontario Inc. pour l'entreposage de carottes sur la propriété de Yorbeau et les frais de 26 400 \$ facturés à IAMGOLD Corporation pour la location de la carothèque de Yorbeau située à Chibougamau. Les charges pour l'année ont totalisé 1 164 653 \$ (excluant des éléments hors trésorerie des paiements fondés sur des actions et l'amortissement) comparativement à 914 476 \$ (excluent des éléments hors trésorerie des paiements fondés sur des actions et l'amortissement) lors de l'exercice terminé le 31 décembre 2015. Les charges administratives pour l'exercice, dont les détails sont présentés dans le tableau ci-dessous, ont augmenté de 205 278 \$ comparativement à l'année précédente en raison principalement: des frais encourus pour le transaction avec Kinross.

	<u>2016</u>		<u>2015</u>	
Honoraires professionnels	148 569	\$	240 230	\$
Relations avec les investisseurs	101 576		58 768	
Salaires	342 081		327 815	
Frais encourus pour le transaction Kinross	251 822		-	
Divers	54 138		49 114	
Loyer	66 613		65 017	
Assurance	11 882		12 707	
Taxes, permis, honoraires	2 074		19 826	
Total	978 755	\$	773 477	\$

Propriétés minières et actifs de prospection et d'évaluation

En raison de la révision de la provision pour les coûts de restauration du site, les propriétés minières ont diminué de 336 875 \$ à 3 840 538 \$ au 31 décembre 2016.

Au cours de l'exercice, la Société a encouru un total de 2 287 644 \$ en dépenses d'exploration (comparativement à 2 030 378 \$ l'année précédente), lesquelles ont été encourues principalement sur la propriété Scott Lake. Les éléments importants des dépenses d'exploration sont les coûts de forage d'un montant de 1 283 037 \$ et les salaires et les frais de consultation des géologues et des techniciens d'un montant total de 252 109 \$.

En raison de ces coûts et dépenses d'exploration, les propriétés minières et actifs de prospection et d'évaluation de la Société ont augmenté à 20 085 274 \$ au 31 décembre 2016 (comparativement à 17 798 708 \$ au 31 décembre 2015), dont le montant de 16 067 453 \$ représente la valeur comptable nette de la propriété Rouyn, le montant de 3 663 301 \$ représente la valeur comptable nette des propriétés acquises de Cogitore, le montant de 130 793 \$ représente la valeur comptable nette de la propriété Kistabiche et le montant de 223 727 \$ représente la valeur comptable nette de la propriété Beschefer.

Information annuelle choisie

Le tableau suivant présente de l'information annuelle choisie pour chacun des trois plus récents exercices complétés :

	<u>2016</u>		<u>2015</u>		<u>2014</u>	
Revenu	93 064	\$	56 590	\$	125 731	\$
Autre revenu relié aux actions accréditatives	579 881	\$	358 193	\$	Néant	
Revenu total	672 945	\$	414 783	\$	125 731	\$
Perte et perte du résultat étendu	(547 556)	\$	(601 410)	\$	(1 519 799)	\$
Perte nette par action, de base et diluée	(0,01)	\$	(0,01)	\$	(0,01)	\$
Actif total	26 075 376	\$	22 893 935	\$	20 985 647	\$
Passif à long terme	279 000	\$	615 875	\$	615 875	\$

Sommaire des résultats trimestriels

Le tableau suivant présente de l'information financière trimestrielle choisie pour chacun des huit plus récents trimestres complétés :

<u>Trimestre terminé le</u>	<u>Revenus</u>	<u>Perte nette</u>	<u>Perte nette par action, de base et diluée</u>
31 décembre 2016	225 117 \$	(211 263) \$	(0,01) \$
30 septembre 2016	129 055 \$	(95 672) \$	(0,01) \$
30 juin 2016	159 611 \$	(199 502) \$	(0,01) \$
31 mars 2016	160 230 \$	(41 119) \$	(0,01) \$
31 décembre 2015	123 546 \$	(100 771) \$	(0,01) \$
30 septembre 2015	97 542 \$	(125 742) \$	(0,01) \$
30 juin 2015	111 504 \$	(209 867) \$	(0,01) \$
31 mars 2015	93 939 \$	(165 030) \$	(0,01) \$

Liquidité

La Société finance ses activités principalement par la vente de ses actions. La Société considère également d'autres alternatives de financement, tel que du financement par entreprise en coparticipation et/ou par la vente de redevances.

Au cours de l'exercice, la Société a complété cinq placements privés, tel que décrit sous la rubrique « Général », aux termes desquels elle a émis 25 445 970 actions accréditatives à des prix variant de 0,105 \$ à 0,13 \$ l'action pour un produit brut de 3 066 250 \$ et 23 253 970 actions ordinaires à des prix variant de 0,07 \$ à 0,09 \$ l'action pour un produit brut de 1 850 000 \$.

La Société a aussi émis 875 000 actions ordinaires à la suite d'un exercice de bons de souscription au prix de 0,08 \$ par action pour un produit brut de 70 000 \$

Au 31 décembre 2016, la trésorerie et les équivalents de trésorerie de la Société totalisaient 1 375 590 \$ comparativement à 341 774 \$ au 31 décembre 2015. Le fonds de roulement au 31 décembre 2016 était de 836 966 \$ comparativement à (196 970) \$ au 31 décembre 2015.

La Société aura besoin 1 000 000 \$ pour financer ses dépenses corporatives de 2017 et environ 600 000 \$ pour financer ses dépenses d'exploration de 2017. La Société a l'intention d'effectuer un financement au cours du deuxième ou troisième trimestre de 2017.

Ressources en capital

Tel que décrit ci-haut sous les rubriques « Général » et « Liquidité », la Société a procédé à des financements par actions durant l'année 2016 qui ont généré un produit brut total de 4 916 250 \$. De plus, la Société a généré un produit brut de 70 000 \$ à la suite d'un exercice de bons de souscription.

La Société s'est engagée à effectuer des travaux de prospection et d'exploration admissibles pour un montant de 3 066 250 \$ d'ici le 31 décembre 2017 en lien avec les financements accréditifs réalisés en 2016. Au 31 décembre 2016, la Société avait engagé 1 673 840 \$ de ces dépenses admissibles. La Société s'est également engagée à effectuer des travaux de prospection et d'exploration admissibles pour un montant de 1 150 000 \$ au 31 décembre 2016 en lien avec les financements accréditifs réalisés en 2015. Au 31 décembre 2016, la Société avait engagé 1 150 000 \$ de ces dépenses admissibles.

Il n'y a pas de garantie que les fonds dépensés par la Société seront admissibles comme frais d'exploration canadiens même si la Société s'est engagée à prendre toutes les mesures nécessaires à cet effet. Le refus de certaines dépenses par les autorités fiscales pourrait avoir des conséquences fiscales négatives pour les investisseurs. Dans un tel cas, la Société indemnisera chaque souscripteur d'actions accréditives pour les impôts supplémentaires à payer par le souscripteur à la suite de l'échec de la Société à renoncer aux dépenses admissibles comme convenu.

Au 31 décembre 2016, la Société avait déposé auprès du Ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles et de la Commission de protection du territoire agricole des montants de 173 380 \$ et 24 000 \$ respectivement à titre d'exécution partielle de ses obligations de garanties financières requises pour les coûts de restauration des sites Astoria et Augmitto de la propriété Rouyn. La Société estime que le montant total des coûts de restauration pour ces sites, tel qu'exigés par les autorités gouvernementales précitées, sera d'approximativement 255 000 \$ et 24 000 \$ respectivement. Pour déterminer les coûts estimatifs, la Société tient compte de facteurs tels que les changements dans les lois et les règlements et les exigences en vertu des permis existants. Tous ajustement futur à la provision pour les coûts de restauration en raison de modifications aux lois, aux règlements ou aux hypothèses d'exploitation sera ajouté au coût de l'actif sous-jacent et pourrait s'avérer significatif.

Estimations comptables critiques

L'établissement d'états financiers consolidés conformes aux IFRS exige que la direction ait recours à son jugement, fasse des estimations et pose des hypothèses qui influent sur l'application des méthodes comptables ainsi que sur la valeur comptable des actifs, des passifs, des produits et des charges. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations.

Des informations concernant les jugements critiques réalisés lors de l'application des méthodes comptables qui ont l'effet le plus important sur les montants comptabilisés dans les états financiers consolidés sont fournies dans la note 4 des états financiers consolidés annuels audités de la Société pour l'exercice terminé le 31 décembre 2016 et concernent la détermination des coûts capitalisables en tant qu'actifs de prospection et d'évaluation relativement à l'acquisition des actifs de Cancor et de Cogitore ainsi que la comptabilisation et l'évaluation des crédits de droits miniers remboursables.

Les jugements critiques posés lors de l'évaluation des méthodes comptables adoptées sont liés à la comptabilisation de la transaction avec Cogitore qui a été enregistrée comme une acquisition d'actifs étant donné que ces actifs acquis ne correspondent pas à la définition d'un regroupement d'entreprises selon l'IFRS 3, *Regroupement d'entreprises*.

Des hypothèses et des incertitudes relatives aux estimations qui présentent un risque important d'entraîner un ajustement significatif au cours du prochain exercice financier sont constatées relativement à ce qui suit:

- Recouvrabilité des propriétés minières et des actifs de prospection et d'évaluation;
- Évaluation des crédits d'impôt relatifs à des ressources et des crédits de droits miniers remboursables;
- Évaluation de la provision pour remise en état du site;
- Recouvrabilité des actifs d'impôt différé;
- Évaluation de la juste valeur du passif lié aux actions accréditives.

Les estimations et les hypothèses sous-jacentes sont passées en revue régulièrement. Toute révision des estimations comptables est constatée dans l'exercice au cours duquel les estimations sont révisées ainsi que dans les exercices futurs touchés par ces révisions.

Nouvelles normes comptables et modifications adoptées

Les modifications suivantes ont été appliquées dans la préparation des états financiers consolidés annuels audités et n'ont pas eu une incidence significative sur les états financiers:

Modifications de l'IAS 1

Le 18 décembre 2014, l'IASB a publié des modifications de l'IAS 1, *Présentation des états financiers*, dans le cadre de son initiative majeure visant à améliorer la présentation et les informations à fournir dans les rapports financiers (l'« Initiative concernant les informations à fournir »).

Normes comptables futures

Les nouvelles normes suivantes ont été publiées mais n'ont pas encore été appliquées par la Société:

IFRS 9, *Instruments financiers*

Le 24 juillet 2014, l'IASB a publié la version complète de l'IFRS 9, dite IFRS 9 (2014).

La date d'entrée en vigueur obligatoire de l'IFRS 9 vise les périodes annuelles ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2018, et l'IFRS 9 doit être appliquée rétrospectivement, sous réserve de certaines exemptions. L'adoption anticipée est permise. Le retraitement des périodes antérieures n'est pas exigé et est permis uniquement si l'information est disponible sans avoir recours à des connaissances *a posteriori*.

L'IFRS 9 (2014) met en place de nouvelles exigences relatives au classement et à l'évaluation des actifs financiers. En vertu de l'IFRS 9 (2014), les actifs financiers sont classés et évalués au coût amorti en fonction du modèle économique selon lequel ils sont détenus et des caractéristiques de leurs flux de trésorerie contractuels.

La norme instaure des changements additionnels relativement aux passifs financiers.

Elle modifie également le modèle de dépréciation en présentant un nouveau modèle des « pertes sur créances attendues » pour le calcul de la dépréciation.

L'IFRS 9 (2014) comprend aussi de nouvelles règles générales de comptabilité de couverture, ce qui aura pour effet d'aligner davantage la comptabilité de couverture sur la gestion des risques. Ces nouvelles règles ne modifient pas en profondeur les types de relations de couverture ni l'obligation d'évaluer et de comptabiliser l'inefficacité de la couverture. Toutefois, elles offriront un plus grand nombre de stratégies de couverture utilisées aux fins de la gestion des risques satisfaisant aux conditions d'application de la comptabilité de couverture et feront davantage appel au jugement dans le cadre de l'évaluation de l'efficacité d'une relation de couverture.

Des dispositions transitoires particulières ont été établies aux fins de l'application des nouvelles règles générales de comptabilité de couverture.

La Société envisage d'adopter l'IFRS 9 (2014) dans ses états financiers consolidés de la période annuelle ouverte le 1^{er} janvier 2018. L'ampleur de l'incidence de l'adoption de la norme n'a pas encore été déterminée.

IFRS 15, *Produits des activités ordinaires tirés de contrats avec des clients*

Le 28 mai 2014, l'IASB a publié l'IFRS 15, *Produits des activités ordinaires tirés de contrats avec des clients*. La nouvelle norme s'applique aux périodes annuelles ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2018. L'application anticipée est permise.

L'IFRS 15 remplacera l'IAS 11, *Contrats de construction*, l'IAS 18, *Produits des activités ordinaires*, l'IFRIC 13, *Programmes de fidélisation de la clientèle*, l'IFRIC 15, *Contrats de construction de biens immobiliers*, l'IFRIC 18, *Transferts d'actifs provenant de clients* et la SIC-31, *Produits des activités ordinaires – opérations de troc impliquant des services de publicité*.

La norme prévoit un modèle unique qui s'applique aux contrats avec des clients ainsi que deux approches de la comptabilisation des produits : à un moment donné ou au fil du temps. Le modèle proposé consiste en une analyse en cinq étapes des transactions, axée sur les contrats et visant à déterminer si les produits des activités ordinaires sont comptabilisés, quel montant est comptabilisé et à quel moment. De nouveaux seuils ont été mis en place relativement aux estimations et aux jugements, ce qui pourrait avoir une incidence sur le montant des produits comptabilisés et/(ou) sur le moment de leur comptabilisation.

La nouvelle norme s'applique aux contrats avec des clients. Elle ne s'applique pas aux contrats d'assurance, aux instruments financiers ou aux contrats de location, lesquels entrent dans le champ d'application d'autres IFRS.

La Société envisage d'adopter l'IFRS 15 dans ses états financiers consolidés de la période annuelle ouverte le 1^{er} janvier 2018. L'ampleur de l'incidence de l'adoption de cette norme n'a pas encore été déterminée.

IFRS 16, *Contrats de location*

Le 13 janvier 2016, l'IASB a publié l'IFRS 16, *Contrats de location*. Cette nouvelle norme s'applique aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2019. L'adoption anticipée est permise pour les entités qui adoptent également l'IFRS 15, *Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients*, à la date de l'adoption initiale de l'IFRS 16 ou qui l'ont adoptée avant cette date. L'IFRS 16 remplacera l'IAS 17, *Contrats de location*.

Cette norme instaure un modèle unique de comptabilisation par le preneur et oblige ce dernier à comptabiliser les actifs et les passifs liés à tous les contrats de location d'une durée de plus de 12 mois, à moins que la valeur de l'actif sous-jacent soit faible. Le preneur est tenu de comptabiliser un actif lié au droit d'utilisation de l'actif sous-jacent et un passif lié au contrat de location qui représente son obligation d'effectuer des paiements locatifs.

Cette norme reprend en substance les exigences de comptabilisation pour le bailleur qui sont énoncées dans l'IAS 17, tout en exigeant de ce dernier qu'il présente des informations plus exhaustives.

D'autres aspects du modèle de comptabilisation des contrats de location ont été touchés, y compris la définition d'un contrat de location. Des dispositions transitoires ont également été prévues.

La Société envisage d'adopter l'IFRS 16 dans ses états financiers consolidés de l'exercice ouvert le 1^{er} janvier 2019. L'ampleur de l'incidence de l'adoption de cette norme n'a pas encore été déterminée.

Contrôles et procédures de communication de l'information

Le chef de la direction et le chef des finances de la Société ont évalué l'efficacité des contrôles et des procédures de communication de l'information de la Société à la fin de l'exercice terminé le 31 décembre 2016. Sur la base de cette évaluation, les dirigeants ont conclu qu'à cette date, ces contrôles et procédures de la communication de l'information ne sont pas efficaces car ils comportent une faiblesse importante, comme décrit plus en détail dans la section "Contrôle interne à l'égard de l'information financière". Ces faiblesses importantes pourraient donner lieu à des inexactitudes importantes dans les états financiers de la Société et est également considérée comme une faiblesse importante du contrôle interne à l'égard de l'information financière de la Société. La direction a conclu et le conseil d'administration a approuvé que, compte tenu de la taille actuelle de la Société, de son stade de développement actuel et de l'intérêt actuel des actionnaires, la Société n'a pas les ressources nécessaires à l'embauche de personnel additionnel pour corriger cette lacune.

Contrôle interne à l'égard de l'information financière

Le chef de la direction et le chef des finances de la Société ont conçu, ou fait concevoir sous leur supervision, un contrôle interne à l'égard de l'information financière pour fournir l'assurance raisonnable que l'information financière est fiable et que les états financiers ont été établis conformément aux IFRS. Ledit contrôle interne de l'information financière n'est pas efficace car il comporte les faiblesses importantes suivantes :

- il y a une séparation inadéquate des fonctions relatives;
- il n'y a pas de processus formel pour identifier une perte de valeur des actifs à long terme; et
- il n'y a pas de processus formel pour évaluer la provision pour la restauration de sites.

La direction a conclu et le conseil d'administration a approuvé que, compte tenu de la taille actuelle de la Société, de son stade de développement actuel et de l'intérêt actuel des actionnaires, la Société n'a pas les ressources nécessaires à l'embauche de personnel additionnel pour corriger la lacune résultant de la séparation inadéquate des fonctions.

La direction a fréquemment des discussions avec des tierces parties concernant ses propriétés minières et quant à la possibilité de former des entreprises en coparticipation et de conclure d'autres transactions. Par conséquent, malgré l'absence d'un processus formel pour identifier une perte de valeur des actifs à long terme, la direction est d'avis qu'une inexactitude importante dans l'évaluation est peu probable en raison de l'information obtenue lors des discussions avec des partenaires potentiels de l'industrie.

Quant à l'absence d'un processus formel d'évaluation de la provision pour la restauration de sites, la direction est d'avis qu'une inexactitude importante est peu probable puisque seulement deux propriétés de la Société sont assujetties à des travaux de restauration et qu'une évaluation de la provision pour la restauration des sites de ces deux propriétés a été effectuée récemment.

Il n'y a eu aucun changement concernant le contrôle interne à l'égard de l'information financière survenu pendant l'exercice de la Société terminé le 31 décembre 2016 qui a eu ou dont on peut raisonnablement penser qui aura une incidence importante sur le contrôle interne à l'égard de l'information financière de la Société.

Divulgence d'informations de nature technique et scientifique

La personne qualifiée en vertu du Règlement 43-101 qui révise et approuve l'information de nature technique et scientifique divulguée dans les communiqués de presse et les autres documents d'information continue de la Société est Gerald Riverin, Ph D., P. Géo.

Transactions avec des parties liées

David Crevier, un ancien administrateur et dirigeant de la Société, est un associé de Colby Monet s.e.n.c.r.l., un cabinet d'avocats qui a fourni des services juridiques à la Société d'un montant de 106 220 \$ pour l'exercice terminé le 31 décembre 2016.

En contrepartie partielle pour l'acquisition d'un bail minier et de 12 claims miniers qui font maintenant partie de la propriété Rouyn, la Société a consenti, aux termes d'une convention datée du 14 juillet 1997, à payer à Société Minière Alta Inc. (« Alta ») une redevance de 50 000 \$ par année. Les paiements sur la redevance sont imputés à l'état consolidé du résultat global car ces paiements ne seront jamais récupérés. G. Bodnar jr, un administrateur de la Société, est le seul actionnaire d'Alta. De plus, un montant de 12 500 \$, imputés aux frais payés d'avances, a été avancé pour le premier trimestre de 2017 dû en janvier.

G. Bodnar jr, un administrateur et dirigeant de la Société, a fourni des services de relations avec des investisseurs à la Société pour un montant de 20 000 \$ pour l'exercice terminé le 31 décembre 2016.

Instruments financiers

Les instruments financiers utilisés par la Société consistent de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, des placements temporaires, d'autres effets à recevoir, des dépôts en fidéicommiss et des fournisseurs et autres créditeurs. La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont investis dans des investissements à court terme ayant des dates d'échéance de trois mois ou moins et sont utilisés pour le fonds de roulement et tout autre besoin corporatif.

Information sur les actions en cours

Le capital autorisé de la Société consiste d'un nombre illimité d'actions ordinaires de catégorie A dont 293 253 299 étaient émises et en cours au 30 mars 2017. À cette date, la Société avait également des options en cours visant l'achat d'un total de 9 525 000 actions à des prix variant de 0,10 \$ à 0,27 \$ l'action et des bons de souscription visant l'achat d'un total de 11 626 982 actions à des prix variant de 0,10 \$ à 0,12 \$ l'action.

Renseignements additionnels

Des renseignements additionnels à l'égard de la Société sont disponibles sur SEDAR au www.sedar.com.